



BILAN de MANDAT 2020 . 2026



Sommaire

Édito	page 3
I - FINANCES	page 4
1 - Situation financière du SiREDOM en 2020	page 5
2 - Évolution des contributions et des soutiens Citéo	page 5
3 - État de la dette du SiREDOM	page 6
4 - Budget du SiREDOM	page 6
5 - Budget climat	page 7
6 - Mise en place de la comptabilité analytique	page 8
7 - Mise en place du Business Intelligence (BI)	page 9
II - MOYENS HUMAINS	page 10
1 - Évolution des charges de personnel	page 11
2 - Focus Déchèteries	page 12
III - CHIFFRES CLES	page 14
1 - Déchèteries	page 15
2 - Collecte	page 16
3 - Traitement	page 17
IV - REALISATIONS	page 18
1 - Déchèteries	page 19
2 - Délégation de service public (DSP)	page 21
3 - Services supports	page 23
V - PERSPECTIVES	page 24
1 - Déchèteries	page 25
2 - Traitement	page 26
3 - Collecte et prévention	page 27

Directeur de publication : Olivier THOMAS | Directeur général : Olivier LE CLECH

Coordination : Nathalie LAVENIR | Mise en page : Nadège PHILIPPE et Nicolas TERLON | Iconographie : Juliette GALLOIS / Freepik

Rédacteurs : Nathalie LAVENIR et Bruno PATRICE avec des compléments d'informations de Riwanon BRANCHUT-HERVE, Stéphanie PATRICE, Ly PHAN et Catherine REVEREAULT.



Imprimé par une Imprimerie certifiée PEFC, IMPRIM'VEERT, FSC, ISO 9001 ET ISO 14001 sur du papier FSC) ou (PEFC) ou (recyclé) avec des encres à base végétale.

Édito

On continue !

En arrivant à la tête du SiREDOM en 2020 j'ai découvert une situation pire encore que celle décrite par le rapport de la Chambre régionale des comptes : près de 77 millions d'€ d'impayés, de contentieux et de mauvaise gestion. Des budgets successifs insincères, un personnel anxieux et ignoré par la gouvernance précédente, des collectivités adhérentes laissées dans l'ignorance de la situation, une gouvernance autocratique et de nombreuses dérives.

J'ai constitué une équipe d'élue(s) motivée et tendue vers un premier objectif : le redressement rapide de notre situation financière, en respectant notre promesse de transparence totale de notre situation auprès de toutes les collectivités adhérentes.

Cette mobilisation, le savoir-faire budgétaire, l'assomption de choix clairs, la fin de contentieux surannés, et la constitution d'un service financier compétent et innovant ont porté leurs fruits. Je remercie particulièrement Fabrice Jaouen qui fut un remarquable vice-président aux finances, Christian Schoettl qui m'a aidé à mettre fin aux contentieux avec un syndicat voisin, le Sitreva et Klerwi Landrau qui a eu l'excellente idée des médiateurs du tri pour nos déchèteries, ainsi que tous les autres membres actifs de notre bureau.

Et évidemment je remercie les agents du SiREDOM, tous, du directeur passionné de tableaux analytiques aux agents valoristes de nos déchetteries qui, je le sais, ont trouvé durant ce mandat, davantage de sens à leur mission.

En moins de trois années, nous avons rétabli la situation grâce à toutes nos collectivités adhérentes qui ont participé à ce redressement et grâce à une relation de confiance reconstruite avec la SEMARDEL, présidée par Bernard Sprotti.

A mi-mandat, conformément à mes engagements, nous avons donc pu prendre le tournant vers un nouveau SiREDOM, concentré sur ses missions et en capacité de s'engager vers la réduction des déchets, l'amélioration du tri, la valorisation des bio-déchets et le réemploi.

Nous avons repris un rythme soutenu d'investissements pour améliorer l'accueil de nos usagers dans les déchetteries, les conditions de travail de nos agents, et faire baisser la facture des déchets en étant collectivement plus performants.

Les contributions des collectivités ont baissé de 8,5 millions et les soutiens de Citéo ont augmenté de plus d'1 million.

Notre dette a été divisée par deux, nos dépenses de fonctionnement ont baissé, notre investissement a augmenté, le tout dans un contexte national d'inflation et de hausse permanente des taxes.

Tout cela n'est pas magique, c'est l'effet d'un travail de tous et d'une gestion rigoureuse et dynamique et je vous remercie de m'avoir fait confiance pour ce redressement spectaculaire.

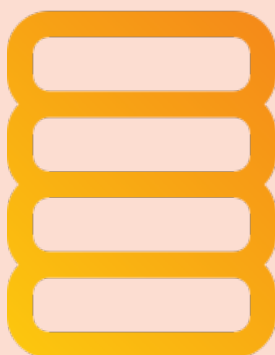
C'est assurément sur la base de ce travail accompli et sur un apaisement retrouvé dans notre syndicat que vous m'avez, jeudi dernier reconduit à la tête de notre syndicat. Je vous remercie de cette reconnaissance du travail et de cette marque de confiance pour l'avenir.

Avec une équipe d'élue(s) renouvelée, nous allons poursuivre ce travail, toujours avec rigueur et transparence, et résolument tournés vers l'avenir en modernisant nos outils et en prenant le chemin de la bifurcation écologique.

Merci de votre soutien.

Olivier THOMAS
Président du SiREDOM

F inances



1- SITUATION FINANCIÈRE DU SIREDOM EN 2020

76,92
M€ TTC

MONTANT TOTAL DES ARRIÉRÉS ET CONTENTIEUX

FACTURES IMPAYÉES 51,38 M d'€ TTC	CONTENTIEUX SITREVA 14,12 M d'€ TTC	BIENS NON AMORTIS 11,42 M d'€ TTC
Factures impayées (44,39 M €) Intérêts moratoires (6,99 M €)	Volet « Hurepoix » (12,92 M d'€) Volet « Arpajonnais » (1,20 M d'€) (Pour info : Règlement complémentaire Cœur d'Essonne Agglomération : 2,024 M d'€)	Capital (10,98 M d'€) Intérêt (0,44 M d'€) Suite à la fin du Bail Emphytéotique Administratif (BEA)

Le SIREDOM a réglé les sommes dues en totalité début 2023, soit 1 an avant l'échéance fixée dans le protocole financier avec la Banque Postale :

- Mise en place d'une comptabilité analytique dès l'exercice 2021
- Arrêt de la plateforme de transfert et vente de l'Écosite sud Essonne à Étampes en décembre 2021
- Vente de Compost Sud Essonne en juin 2022
- Augmentation des contributions des collectivités adhérentes de 2020 à 2023

Depuis 2023, le SIREDOM a retrouvé l'équilibre budgétaire et a financé des investissements à hauteur de 40 M€ TTC tout en réduisant sa dette de 42,26 % (-9 M€ HT).

2- ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS ET DES SOUTIENS CITEO ENTRE 2021 et 2025

**BAISSE DES
CONTRIBUTIONS**

-8,4
M€ TTC

**HAUSSE DES
SOUTIENS**

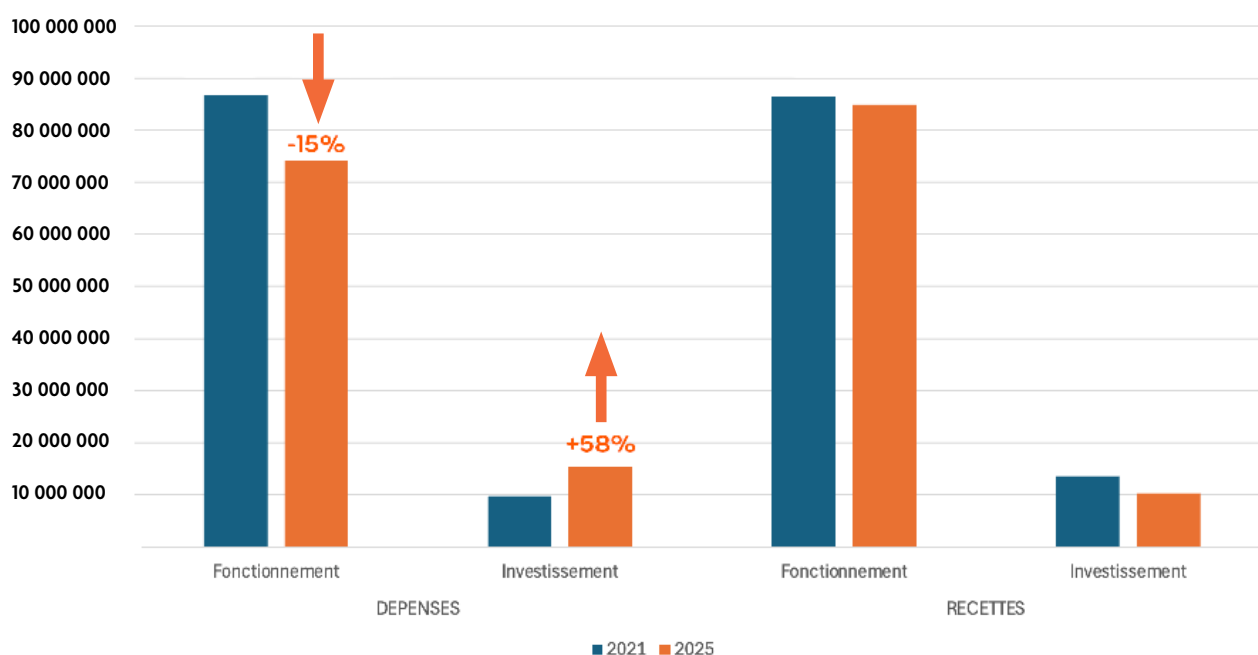
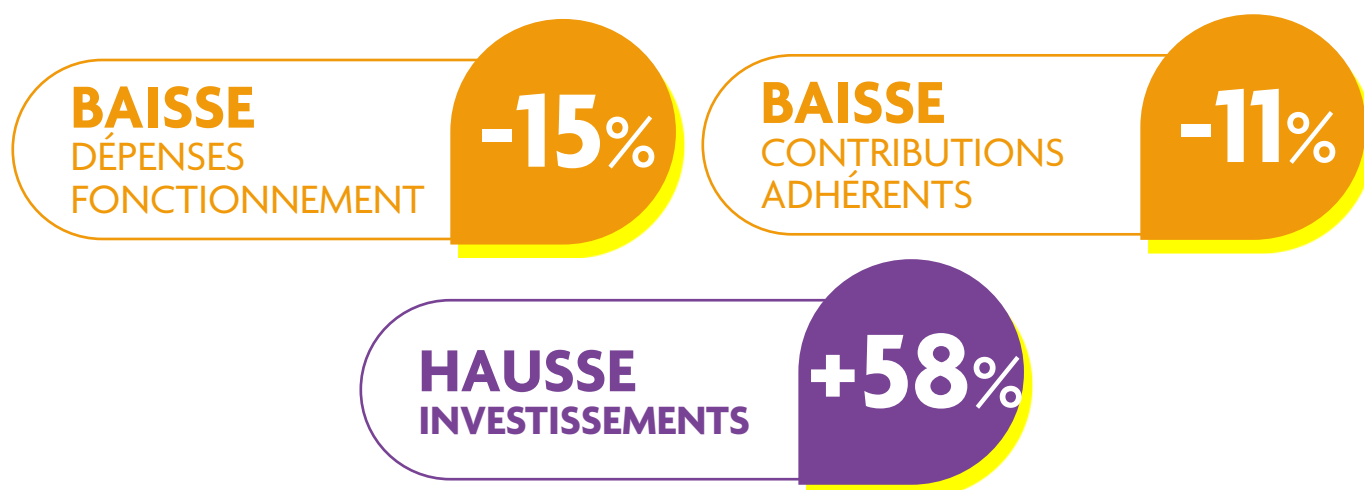
+1,1
M€ TTC

EN € TTC	2021	2022	2023	2024	2025
Contributions des collectivités	78 998 241 €	81 504 392 €	82 521 675 €	68 938 652 €	70 577 781 €
Versements des soutiens CITEO	8 530 285 €	5 948 602 €	12 896 987 €	8 001 383 €	9 620 492 €
Coûts adhérents (contributions-soutiens CITEO)	70 467 956 €	75 555 790 €	69 624 688 €	60 937 269 €	60 957 289 €
Écarts contributions-soutiens (N/N-1)	11 008 585 €	5 087 834 €	-5 931 102 €	-8 687 419 €	20 020 €
% d'augmentation (N/N-1)	18,51 %	7,22 %	-7,85 %	-12,48 %	0,03 %

3- ÉTAT DE LA DETTE DU SIREDOM



4- BUDGET DU SIREDOM



ÉVOLUTION DU BUDGET ENTRE **2021** ET **2025**

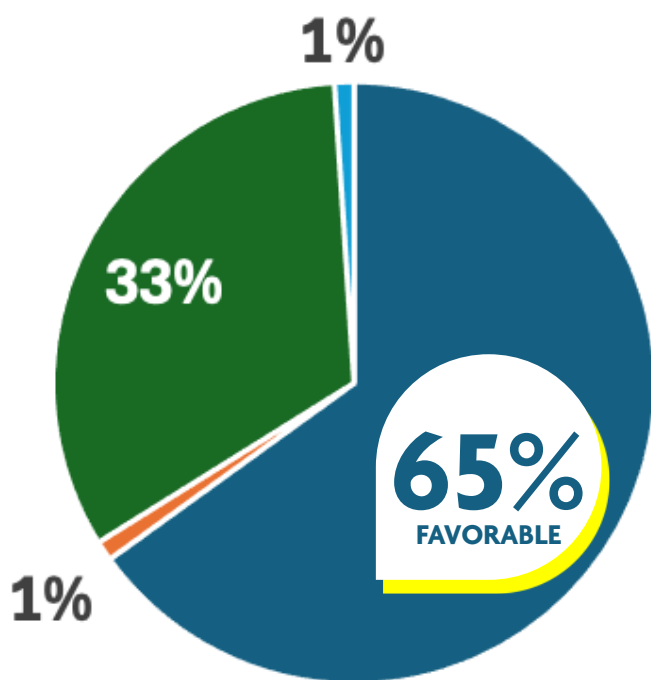
5- BUDGET CLIMAT

Depuis 2022, le SiREDOM analyse ses dépenses d'investissement sous le prisme de son impact vis à vis du climat. Ainsi, grâce à la méthode d'évaluation des impacts environnementaux, en particulier des émissions de gaz à effet de serre (GES), chaque dépense est analysée en fonction de son impact environnemental.

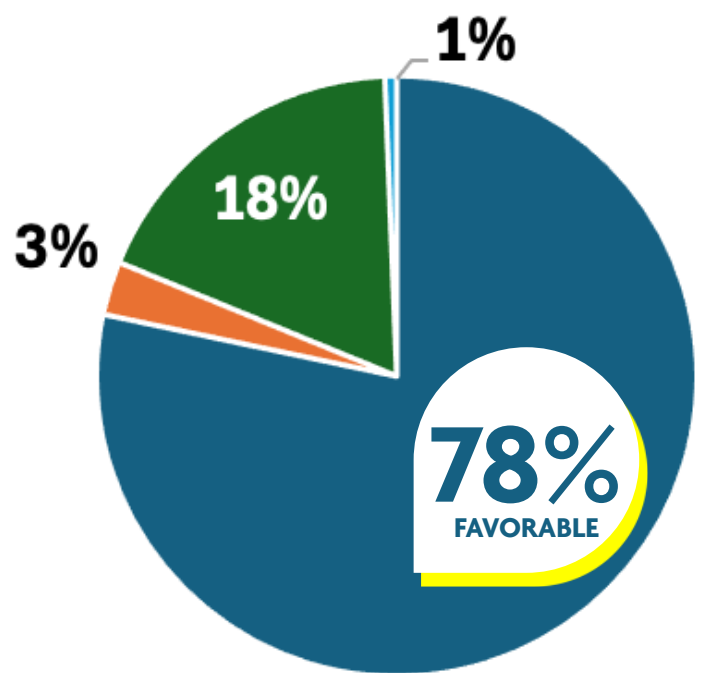
Cela permet de nourrir les débats budgétaires, de questionner chaque dépense et d'effectuer des arbitrages sous le prisme de la préservation de l'environnement.

Les dépenses du SiREDOM sont ainsi classées selon 4 catégories : Favorable, Neutre, Défavorable, non coté.

BUDGET CLIMAT INVESTISSEMENT 2022



BUDGET CLIMAT INVESTISSEMENT 2025



■ FAVORABLE ■ DÉFAVORABLE ■ NEUTRE ■ NON COTE

HAUSSE DES DÉPENSES INVESTISSEMENTS FAVORABLES

+13%

6-MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Depuis 2021, le SiREDOM a instauré une comptabilité analytique pour transformer sa gestion financière en un véritable outil de pilotage stratégique et politique.

L'objectif principal est la transparence : En ventilant précisément les charges (directes et indirectes) par filière, le SiREDOM est passé d'une vision globale à une connaissance précise de ses coûts. Cette démarche vise à offrir à ses adhérents des données individuelles pour chaque dépense.

- ▶ **Meilleure visibilité des coûts**, grâce à la ventilation détaillée des charges directes et indirectes. Chaque mission du syndicat est chiffrée par adhérent ;
- ▶ **Pilotage budgétaire optimisé**, avec les écarts entre prévisions et réalisations permettant aux adhérents de payer le juste prix ;
- ▶ **Renforcement de la confiance des adhérents** en mettant à disposition des synthèses claires.

Plus qu'une simple technique comptable, ce système est un **outil politique** permettant :

- ▶ D'optimiser les financements des investissements ;
- ▶ De justifier l'utilisation des contributions des adhérents.
- ▶ De mettre en place des indicateurs de performance environnementale et économique ;
- ▶ D'élaborer la tarification précise du service.

La comptabilité analytique est un des piliers de la modernisation du SiREDOM, alliant rigueur financière, responsabilité politique et transition écologique.



7-MISE EN PLACE DE L'INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE

Objectif : Disposer en temps réel d'indicateurs pour piloter l'activité et maîtriser nos dépenses.

Thématiques concernées :

- ▮ **Recouvrement des contributions** avec des tableaux de bord dynamiques ;
- ▮ **Suivi des investissements** avec une vue multicritères (opération, marché, montant engagé, phase de réalisation et reste à réaliser), comparatif budget vs réalisation et vision dynamique de l'impact pour les adhérents dans les contributions ;
- ▮ **Collecte** : reporting et évolution mensuelle des tonnages par adhérent et par type de déchet, coûts des parts forfaitaires et variables des marchés, ratio de production des déchets, suivi des interventions sur le parc de bornes d'apports volontaire et du porte-à-porte, suivi des réclamations
- ▮ **Traitement** : Indicateurs de suivi des flux entrants par exutoire, adhérent, type de déchet et KPI des coûts avec les prix unitaires de traitement et la TGAP, caractérisation des collectes sélectives, reversements des soutiens CITEO ...
- ▮ **Déchèteries** : Analyse de la fréquentation, des tonnages déposés, des coûts de transport, de la densité des caissons et des coûts de traitement.

Bénéfices opérationnels et stratégiques

- ▮ **Une réactivité renforcée** : détection de l'évolution des coûts et si nécessaire mise en place de plans d'actions correctifs ;
- ▮ **Une aide à la décision** : simulations prédictives pour ajuster les tarifs (professionnels/conventionnés) et justifier les choix budgétaires.
- ▮ **Une culture partagée** avec des outils visuels qui facilitent l'appropriation des enjeux par les collaborateurs et les élus

L'enjeu politique majeur est de passer d'une gestion constatée à un pilotage prédictif et participatif. En ouvrant désormais ces données aux adhérents via son site internet, le SiREDOM renforce la visibilité de ses actions sur le territoire.

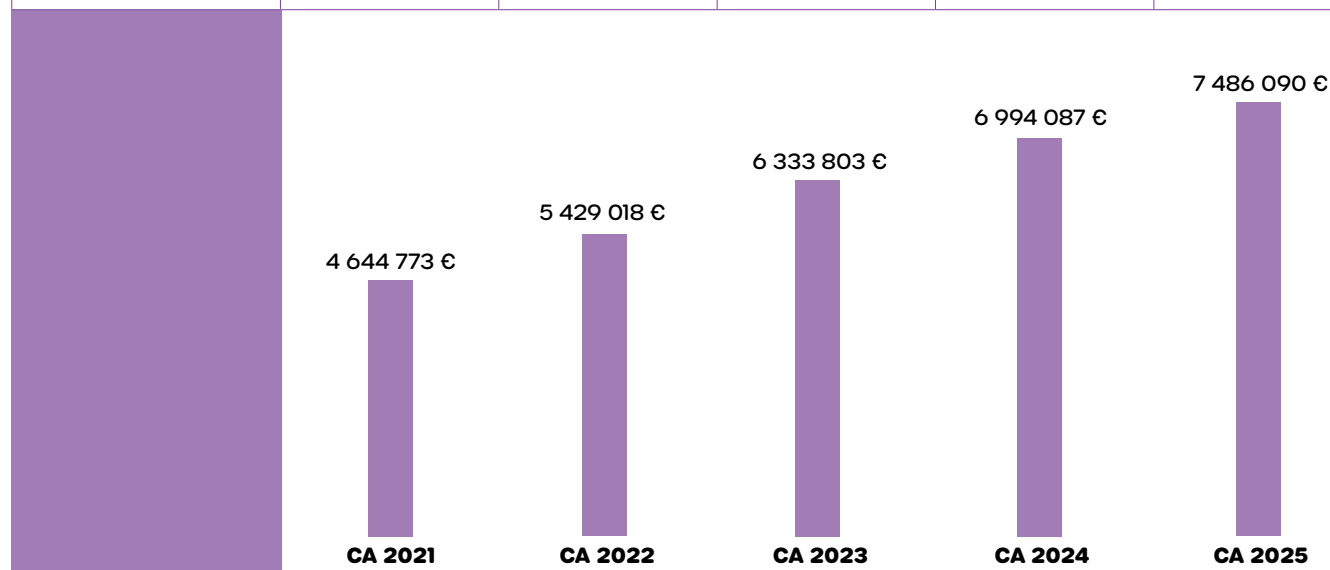


Moyens Humains



1- ÉVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL

Les effectifs au 31/12/n	2021	2022	2023	2024	2025
Effectifs total géré	106	116	130	132	142
Dont effectif rémunéré sur postes permanents	83	101	116	108	128
Dont titulaires et stagiaires	41	54	60	57	66
Apprentissage	1	1	1	1	1



HAUSSE DES SERVICES FONCTIONNELS

+0,80
M€ TTC

Les éléments déterminants sont :

- En **2023**, le renforcement de l'équipe « **communication - prévention** » avec **3** agents supplémentaires dont **1** agent graphiste et **2** agents animateurs (jeu Modéris).
- En **2024**, le renforcement du service « **marchés publics** » avec la création d'un poste d'acheteur public (recruté en août) pour optimiser la commande publique.
- En **2025**, la création d'un nouveau service « **patrimoine** » : **3** agents dont un ingénieur HSE.

HAUSSE DES SERVICES OPERATIONNELS

+2,31
M€ TTC

SERVICE
**COLLECTE ET
TRAITEMENT**

-0,29
M€ TTC

SERVICE
ÉCOCENTRES

+2,60
M€ TTC

2- FOCUS DÉCHÉTERIES

+21,15%

HEURES D'OUVERTURES AU PUBLIC

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Heures *	49 374	55 380	56 602	56 321	59 821

* cummulées annuelles d'ouvertures des écocentres

**+12,67
ETP**

AGENTS D'EXPLOITATION (ETP)

Année	2021		2022		2023		2024		2025	
/	Besoin	Réel	Besoin	Réel	Besoin	Réel	Besoin	Réel	Besoin	Réel
Agents ETP	63,45	60,20	70,81	69,40	73,53	70,53	73,30	74,78	76,12	80,63
Arrêts de travail		5,18		5,67		3,22		3,37		5,06
TOTAL	63,45	65,38	70,81	65,07	73,53	73,75	73,30	77,15	76,12	85,69

**+2,6
M€ TTC**

ÉVOLUTION MASSE SALARIALE

Année	2021		2022		2023		2024		2025	
/	ETP	Coût	ETP	Coût	ETP	Coût	ETP	Coût	ETP	Coût
Direction	4	182 256€	5,16	266 864€	6,14	343 342€	7,83	465 820€	8,53	527 331€
Exploitation	60,2	2 275 807€	69,40	2 802 943€	70,53	3 206 966€	74,78	3 683 387€	80,83	3 906 705€
Médiateur					10,19	515 147€	9,15	527 860€	10,33	619 214€
TOTAL	64,2	2 458 063€	74,56	3 069 807€	86,86	4 065 455€	91,76	4 677 067€	99,69	5 053 250€

**-5,4
M€ TTC**

2021 vs 2025

FONCTIONNEMENT

**+6
M€ TTC**

2021 vs 2025

INVESTISSEMENT

COÛTS DES DÉCHÉTERIES (TTC)

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Fonctionnement	20 141 860€	18 880 673€	15 541 270€	15 268 380€	14 768 864€
Investissement	1 979 252€	1 812 178€	1 503 930€	5 536 771€	8 047 670 €
TOTAL	22 121 112€	20 692 851€	17 045 200€	20 805 151€	22 816 534€

L'augmentation de la masse salariale entre **2021** et **2025** pour les écocentres comprend les facteurs principaux suivants :

Pour la direction (en brut chargé)

+0,35
M€ TTC

Principales augmentations :

- ▶ **+ 288 000 €** dû à l'augmentation des effectifs de **4 agents**
(1 assistante, 1 chargé de relation usager, 1 chargé des marchés publics, 1 remplacement de congé maternité)
- ▶ **+ 30 000 €** dû à la revalorisation du régime indemnitaire

Pour l'exploitation (en brut chargé)

+2,25
M€ TTC

Principales augmentations :

- ▶ **+ 870 000 €** dû :
 - À l'augmentation des effectifs pour satisfaire aux besoins **(+13 agents)**
 - À la récupération des **3 écocentres du Sitreva (+6 agents)**
 - À l'augmentation des **heures d'ouverture (+3 860 heures)**
- ▶ **+ 620 000 €** dû au recrutement d'une brigade de médiateur du tri **(+11 agents)**
- ▶ **+ 460 000 €** dû à la revalorisation du régime indemnitaire
- ▶ **+ 165 000 €** dû à la mise en place de la règle de 2 week-end travaillés par mois suite aux recommandations de l'enquête sur les risques psycho-sociaux.

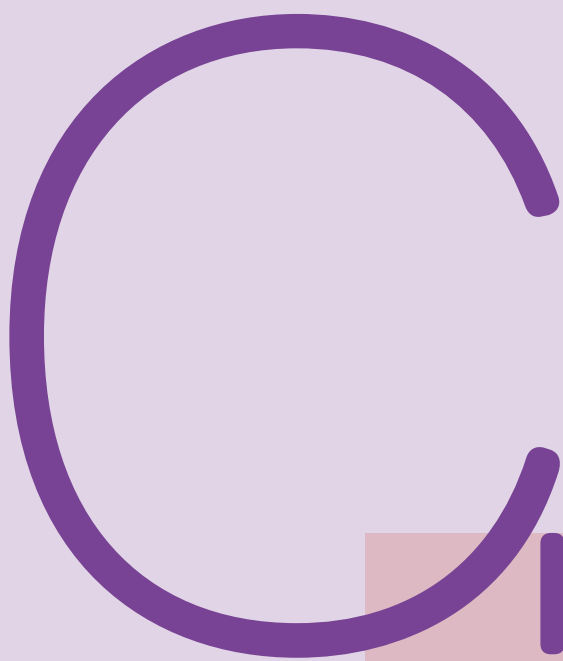
BILAN 2021 - 2025

AGENTS VALORISTES + MÉDIATEURS

+2,25
M€ TTC

IMPACT COÛTS DE FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

-5,40
M€ TTC



Chiffres clés



1- DÉCHÈTERIES

FRÉQUENTATIONS

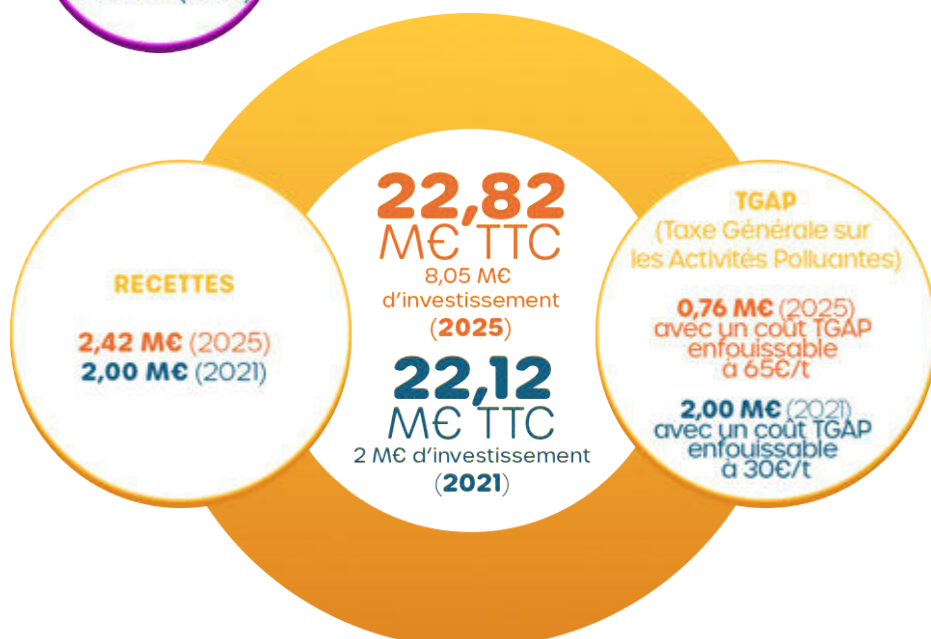


TONNAGES

BAISSE DE L'ENFOUISSABLE
ENTRE 2021 ET 2025

-85%

COÛT DU SERVICE



2- COLLECTE

Le 1^{er} janvier 2024, la communauté de communes Entre Juine et Renarde a souhaité reprendre la compétence « **collecte** » pour ses déchets.

Au 1^{er} juin 2024, le SiREDOM a cessé toute activité de collecte hors de son territoire relevant de la compétence collecte. Ainsi, il a transféré aux adhérents concernés son parc de bornes d'apport volontaire.



A compter du 1^{er} janvier 2026, la collecte en mélange des biodéchets et des Ordures ménagères a été mise en place sur Dourdan et les hypercentres de Saint-Chéron, Briis-sous-Forges, Limours et Forges-les-Bains.

3- TRAITEMENT

-17%

TONNAGES ENTRANTS

2021 : **559 101 t** *Hors tonnages partants en REP*

2025 : **469 136 t** *Hors tonnages partants en REP*

	Ordures ménagères résiduelles	Recyclage secs hors verre + verre	Tout venant enfouissable	Déchets végétaux	Tout-venant Valorisable + encombrants	Inertes et gravats	Biodéchets
							
	Unité d'incinération des OM	Centre de tri des collectes sélectives	Centre de stockage des déchets ultimes	Plateforme de compostage des végétaux	Centre de tri des déchets d'activité économique	Plateforme BTP	Unité de méthanisation
2021	237 487 t	68 266 t	77 124 t	72 942 t	48 219 t	41 957 t	0 t
2025	223 213 t	66 942 t	24 867 t	63 140 t	37 565 t	29 948 t	1 120 t

COÛT TRAITEMENT

+8
M€ TTC

2021 : **30,81 M€**

2025 : **38,86 M€**

DÉPENSES

+9,50
M€ TTC

DONT

INVESTISSEMENTS
+4,21 M€ TTC

TGAP ENFOUISSABLE
+2,10 M€ TTC

TGAP INCINÉRATIONS
+1,80 M€ TTC

COLLECTE SÉLECTIVE
+1,38 M€ TTC

RECETTES

+1,60
M€ TTC

FOCUS TGAP

TARIFS

POUR L'ENFOUISSEMENT

30€ vs 65€
en 2021 en 2025

+116%

POUR L'INCINÉRATION

8€ vs 15€
en 2021 en 2025

+88%

IMPACT

BASE TONNAGE 2021

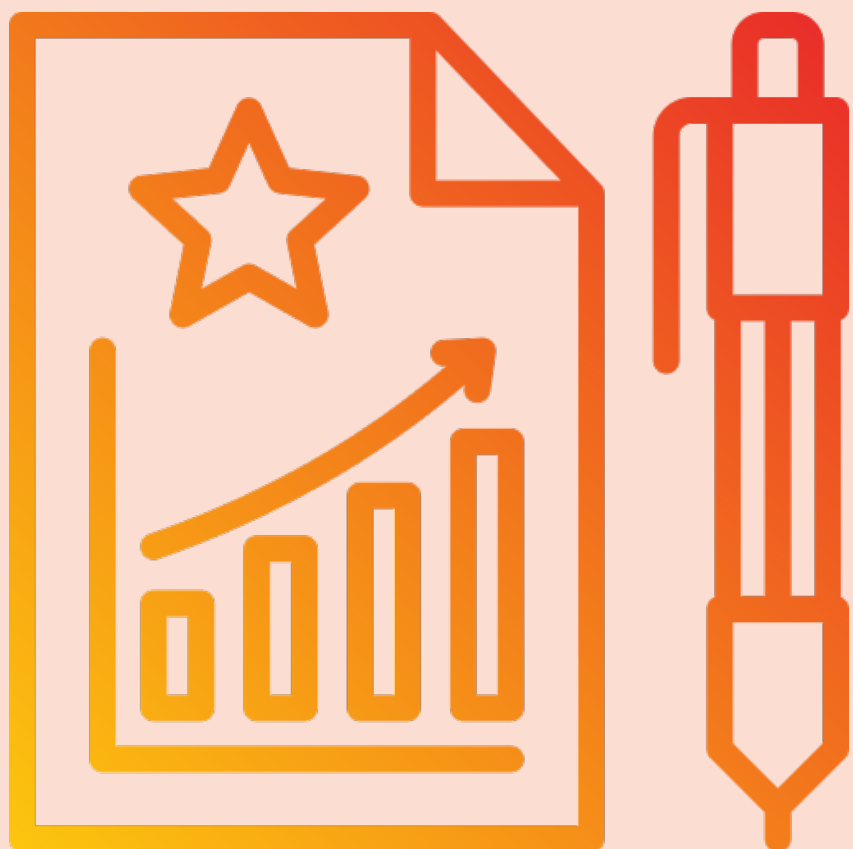
+4,16
M€ TTC

PRODUCTION D'ÉNERGIES

	2021	2025
 électricité	112 GWh dont 22 GWh autoconsommés (22 500 foyers)	106 GWh dont 29 GWh autoconsommés (19 250 foyers)
 chaleur	156 GWh (39 000 foyers)	161 GWh (40 250 foyers)

R

éalisations



1- DÉCHÈTERIES

1,65
M€ TTC

Réhabilitation de l'écocentre de VIGNEUX - 2025

Déchèterie orientée vers le réemploi et la valorisation des déchets (flux acceptés : déchets végétaux, éco-mobilier, valorisables, bois, DEEE, articles bricolage et jardin, articles de sport et loisirs).

- Mise aux normes avec création d'un bassin de rétention des eaux pluviales
- Réhabilitation du local gardien
- Mise en place de la vidéo-protection
- Création d'une zone de réemploi de 72 m² où les usagers seront invités à déposer les objets dont ils souhaitent se débarrasser pour leur donner une seconde vie dans des ressourceries partenaires du SiREDOM (Fabrique à Neuf).
- Mise en place d'ombrières avec panneaux photovoltaïques

0,99
M€ TTC

Réhabilitation de l'écocentre de SACLAS - 2025

- Construction d'un quai modulo-béton pour 9 bennes
- Création d'une zone de réemploi de 50 m² sous le quai où les usagers sont invités à déposer les objets dont ils souhaitent se débarrasser pour leur donner une seconde vie dans des ressourceries partenaires du SiREDOM (Recyclerie du Gâtinais)
- Création d'un local D3E, ASL, ABJ sous le quai de 50m²
- Mise en place de la vidéoprotection

Inauguration de la déchèterie de Vigneux-sur-Seine

Déchèterie de Saclas



2,41
M€ TTC

Réhabilitation de l'écocentre de MORANGIS - 2026

- Création de deux zones distinctes de circulation (une pour l'exploitation et l'autre pour les usagers)
- Création d'un espace découvert de 90m² dédié au réemploi et aux REP (Responsabilité élargie du producteur)
- Mise en place d'un système de vidéoprotection.
- Création de deux bassins de récupération des eaux pluviales et des eaux en cas d'incendie.
- Remplacement et réhabilitation des auvents pour faciliter l'accès aux quais des véhicules utilitaires.
- Installation de panneaux photovoltaïques

TRAVAUX : Fin avril 2026 pour 12 mois dont 6 mois de fermeture totale (de septembre à février)

0,61
M€ TTC

Mise en place de la vidéoprotection dans nos écocentres

- **2023** : Déploiement à Sainte-Geneviève-des-Bois.
- **2024** : Équipement à Saint-Michel-sur-Orge, Ris-Orangis et Corbeil-Essonnes.
- **2025** : Extension au siège (Lisses) et à 6 déchèteries (Milly-la-Forêt, Montgeron, Vigneux, Saclas, Saint-Pierre-du-Perray et Étréchy).
- **2026** : Déploiement à Briis-sous-Forges, Saint-Germain-lès-Arpajon, Étampes, Nozay, Le Coudray-Montceaux et Dourdan.

Programme de sécurisation et d'entretien des écocentres - 2020 à 2025

4,90
M€ TTC

Afin de renforcer la sécurité des usagers et de nos agents et d'améliorer les conditions de travail de ces derniers, de nombreux travaux ont eu lieu en déchèteries, tels que la création de zones de stockage, la rénovation et l'aménagement des espaces de vie, la sécurisation des locaux gardiens, les travaux de peinture, le changement des bavettes...

Morangis avant



Morangis après



2- DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Travaux effectués sur
la partie « **Incinération** »

22,2
M€ TTC

► Amélioration du traitement des fumées pour bénéficier d'une TGAP réduite, de **162mg/Nm³** en 2020 à **44mg/Nm³** en 2025 (après travaux)

► Optimisation des fours : ajout d'un économiseur pour augmenter la capacité d'incinération des ordures ménagères de **220 000 t/an** à **241 000 t/an**.

► Mise en place d'échangeurs eau/fumées en amont des cheminées pour augmenter de plus de **3,4 MWh** thermiques la production de chaleur.

► Installation d'un osmoseur pour réduire la consommation d'eau potable de plus de **26 000 m³/an**

Travaux effectués sur
la partie « **Centre de Tri** »

20,6
M€ TTC

► Création en 2021 d'une 2^{ème} ligne de tri des collectes emballages/papiers d'une capacité de **55 000 t/an**.

► Modernisation de la première ligne de tri en 2022.

Rejet d'oxyde d'Azote

-45%
par rapport à la
norme actuelle
(80mg/Nm³)

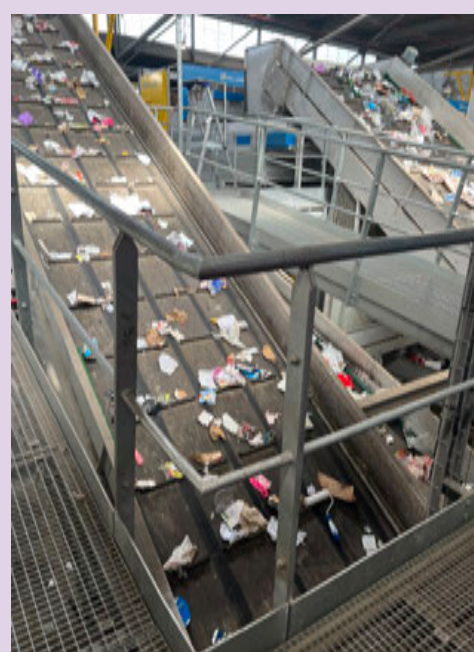
Consommation d'eau potable

-26 000
m³/an

Fosse /Grappin



Ligne de tri



Sensibilisation : Jeu vidéo MODERIS

0,98
M€ TTC

Dans le cadre de sa Délégation de Service Public (DSP), le SiREDOM a lancé en 2022 la création d'un jeu pédagogique conçu par la société Novelab. Destiné aux collégiens, mais aussi aux services jeunesse, centres de loisirs et conseils municipaux d'enfants, ce jeu vidéo interactif aborde de manière ludique les enjeux du cycle des déchets : collecte, tri, valorisation énergétique et prévention des déchets.

Chaque animation accueille jusqu'à 36 participants, répartis en équipes de quatre. Chaque joueur expérimente les 3 missions afin de sauver la planète Modéris, ensevelie sous les déchets.

ANNÉE	NOMBRE D'ANIMATIONS	NOMBRE DE JOUEURS
2023	14	322
2024	86	2 664
2025	85	2 271



Enveloppe pour la communication de 1,56 M€ TTC sur l'ensemble de la DSP (Moderis, signalétique, extranet...)

27,9
M€ TTC

Unité de tri des biodéchets

Depuis juillet 2025, le SiREDOM a engagé un tournant majeur dans la gestion des biodéchets en zone urbaine avec la construction d'une unité de tri et le déploiement d'une collecte biflux, pensée pour être à la fois simple pour les habitants et efficace pour l'environnement. En complément du compostage, ce nouveau dispositif permet de trier les déchets alimentaires sans changer les habitudes du quotidien, tout en garantissant une valorisation locale et durable.

6 intercommunalités ont ainsi souhaité proposer ce dispositif à leurs habitants, soit presque 50% de la population du SiREDOM.

1, 125 M €

SUBVENTION
ADEME



145 656 t

CAPACITÉ
ANNUELLE
DE TRI



3

LIGNES
DE TRI

ÉQUIPÉES
DE 3 ROBOTS
CHACUNES



OBJECTIF
CAPTAGE DE
22 000 t/an

DE BIODECHETS
À PARTIR DE 2029



Unité de tri des biodéchets



3- SERVICES SUPPORTS

SPASER

En avril 2024, le Comité syndical a adopté un **Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)** pour la période 2024-2027.

Le SPASER comporte trois axes (social, environnemental et économique) autour desquels s'articule le plan d'actions pour un achat plus responsable.

Nouveau site internet

En 2025, le SiREDOM a mis en ligne un nouveau site internet. Plus pratique et plus ergonomique, avec pour objectif d'offrir aux usagers :

- ▶ Une navigation optimisée et intuitive pour faciliter l'accès à l'information
- ▶ Des outils pratiques et interactifs dont une cartographie dynamique, un moteur de recherche par mot clé pour aider au tri, une page ludique regroupant les informations de collecte
- ▶ Un Chatbot répondant à vos questions à tout moment (sortie en 2026)

Ce nouveau site facilite la communication avec les usagers grâce à des formulaires personnalisés, des collectivités avec un portail dédié et complet et pour tous grâce à une navigation par profil.

Le site internet présente une multiplication par 2 des pages vues sur la mandature. C'est le résultat du travail sur la notoriété du SiREDOM et sur le référencement du site Internet, notamment pour les déchèteries.

Nouvelle charte, nouveau logo

En avril 2025, le SiREDOM adopte un nouveau logo et une nouvelle charte graphique. Ce changement d'identité réaffirme les missions de valorisation environnementale et de production d'énergies renouvelables portées par le syndicat.

Ce nouveau logotype symbolise l'engagement du SiREDOM en faveur du développement durable et de l'économie circulaire, tout en garantissant une meilleure lisibilité auprès du grand public et des partenaires.



P erspectives



1- DÉCHÈTERIES

Travaux

Un plan pluri-annuel de réhabilitation des déchèteries sera mis en place en début de mandature

Réemploi en déchèterie

Le SiREDOM affirme sa volonté de développer le réemploi. En signant des conventions avec près d'une quinzaine de partenaire du réemploi, il a détourné depuis 2021 près de **35t d'objets** pour leur donner une seconde vie.

Après une matinée réemploi le 17 juin 2024 pour favoriser les échanges et identifier les leviers de développement, le Siredom a co-organisé sa **première journée du réemploi, le 28 juin 2025** avec le REFER et son adhérent, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud. Entre boutiques solidaires, ateliers de réparation et animations «zéro déchet», l'événement a su mobiliser les citoyens.

En nouant des partenariats stratégiques avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, le syndicat met à disposition des espaces dédiés. Les usagers confient leurs objets à un agent appartenant aux acteurs du réemploi, qui les référencient pour les valoriser et les revendre à prix solidaires dans leurs boutiques respectives.

Calendrier d'ouverture des zones de réemploi



Zone de réemploi de Vigneux-sur-Seine



2- TRAITEMENT

Unité de tri des biodéchets

Actions à poursuivre pour atteindre les objectifs de performance :

- **Optimisation du process de tri** en ajustant les paramètres techniques de l'unité de tri pour augmenter l'efficacité de l'extraction des biodéchets alimentaires du flux de déchets managers.
- **Renforcement de la qualité à la source** : Actions de sensibilisation auprès des usagers, rappeler les consignes de tri et augmenter la quantité et les tonnages contenus dans les sacs orange de biodéchets.
- **Suivi analytique** : Les caractérisations régulières des flux vont permettre de mesurer l'impact des mesures correctives et d'assurer une amélioration continue du taux de captage.

Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

Augmentation de la capacité de 241 000 t à 275 000 t pour répondre pleinement aux besoins du SiREDOM (270 000 t pour l'incinération)

Captage de CO₂ dans le cadre de la taxe carbone

Le captage du CO₂ représente une solution stratégique majeure pour réduire notre empreinte carbone et maîtriser nos charges fiscales.

Le SiREDOM va engager un travail, pour évaluer la faisabilité technique de cette technologie, dans le strict respect du cadre réglementaire en vigueur.

Centre Intégré de Traitement des Déchets (CITD)



3- COLLECTE ET PRÉVENTION

Collecte

Sur notre territoire de collecte, le SiREDOM va intensifier la collecte des biodéchets en renforçant sa communication et la sensibilisation des citoyens.
En parallèle, il va assurer un suivi rigoureux des prestataires afin de maintenir une qualité de service constante.

Le PLPDMA 2025-2030 : Un engagement collectif pour l'avenir

Adopté à l'unanimité le 19 décembre 2024, le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) s'articule autour de 7 axes et 19 actions concrètes.

Son objectif : réduire la production de déchets, optimiser leur valorisation et limiter leur empreinte environnementale.

Notre ambition : réduire de 15% les déchets produits d'ici 2030 (par rapport à 2010).

Nos moyens : un plan d'actions de proximité :

- **Compostage** : Déploiement de sites de compostages collectifs, distribution de composteurs individuels en échange du suivi d'ateliers de formation.
- **Éducation & Sensibilisation** : Animation en interne à partir de septembre 2026 de sessions pédagogiques (du CP au CM2) sur le tri et le gaspillage, et mise à disposition d'outils ludiques (expositions, jeux).
- **Accompagnement de terrain** : Visites du CITD et des écocentres, sensibilisation à la gestion des déchets végétaux et promotion du jardinage au naturel et de la prévention des déchets.
- **Événementiel responsable** : Déploiement d'un protocole d'accompagnement pour des manifestations locales écoresponsables.
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire (sur son territoire «collecte»)** : Interventions directes dans les cantines auprès des élèves et du personnel pour optimiser le tri et notamment celui des biodéchets.

Compostage collectif



